JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Roubaix-Tourcoing: Trois lmois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

Nord, Pas-de-Calaia, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs.

La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

SE PAIX DES ABONYEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. - TOUT ADONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

47. RUB NEUVE, 17 Directeur-Gerant : ALFRED REBOUX Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES;

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris Schez MM. HAVAS, LAFFITE ctiC", place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34 Bravelles, à l'Oppice de Publicité.

POURAIN, LE 7 MARS 1886

M. GLADSTONE ET LE HOME RULE

On aurait tort de contester à M. Gladstone le mérite et le talent de la discrétion. Il a trouvé moyen de triompher dans les élections générales, de renverser le ministere et de gouverner depuis plus d'un mois sans s'expliquer sur la queston brûlante qui semble mettre en péril les fondations mômes du royaume uni.

Hier encore, répondant à une interpellation de l'opposition, il a maintenu l'ajournement à la fin du mois pour faire connaître le résultat de ses méditations. Sur un seul point il a trahi sa pensée.

Il ne trouve pas qu'il y aiten Irlande péril en la demeure. Il prétend que les attententats agraires ont diminuédans ces derniers temps. En vain lui représente-t-on que ce n'est pas la paix de la reine qui regue en Irlande, mais celle de la Ligue nationale : que tout le pays est aux mains d'une puissante association soudoyée par l'etranger, dirigée par un convict en rupture de ban et dont les arrêts sont exécutés partout sans essai de résistance.

Le premier ministre se montre satisfait de ce genre de pacification : il est d'avis de ne prendre aucune autre mesure pour la répression des crimes en Irlande et de tout attendre de l'effet des grandes mesures dont l'enfantement l'absorbe en ce moment.

Voilà tout cequ'il est possible de déduire du discours de près d'une heure qu'il a prononcé à la séance des Communés avant hier. Tout le reste a été consacréau membre imprudent qui l'ainterpellé et au parti qui le soutenair.

Les parnellistes ont beaucoup ri et applaudi, les libéraux ont trouvé les propos de M. Gladstone hors de saison, ses personnalités de mauvais goût ; les conservateurs lui ont rendu avec usure ses provocations par l'organe de lord Randolph Churchill; le premier ministre n'a pas ajouté à sa gloiredans cette passed'armes mais il a su garder le secret de ses pro-

Il les tient non seulement pour la Chambre des communes, mais pour ses collègues da cabinet. Ceux-ci ne savent rien en effet de la constitution nouvelle qu'il élabore pour le royaume uni. M. Trevelyan, M. Chamberlain ne sont pas plus au courant que ceux de leurs collégues avec lesquels W. Gladstone a moins à compter. Il veut que son œuvre soit toute de lui, il la communiquera à l'état de proposition rédigée, article par article, aux membres de son cabinet, qui n'auront qu'à gagner la porte si le projet ne leur convient pas.

Si bien que le secret soit gardé pour les collègues de M. Gladstone, le public n'est plus dans l'ignorance de ce que lui ménagent les conceptions de ce génie solitaire.

L'Association de la presse annonce que le premier ministre a renoncé à toute demi-mesure et à tout modus vivendi parmi les prétentions de l'Irlande avec les vieux préjugés de l'Angleterre, et qu'il a franchement adopté le principe de la législature irlandaise siégeant à Dublin; c'est le home rule.

M. Parnell n'exigerait pas toutefois l'exécution immédiate, il laisserait passer d'abord une nouvelle mesure agraire, qui ferait tout à la fois le bonheur des fermiers enrichis et des propriétaires dépouilles. On n'ajoute pas: et des contribuables pauvres ou riches de tout le royaume uni, appelés à supporter les frais de cette panacée

Il est vraisemblable que plusieurs membres du cabinet refuseront de passer sous de semblables fourches caudines; mais la vraie question est de savoir combien de membres du parti libéral auront le courage de secouer le joug des traditions de fidélité au parti pour contredire M. Gladstone et lui infliger une défaite finale qui terminera sa carrière.

Les hommes les plus considérables du parti, MM. Goschen, Forster, sir H. James, le marquis de Hartington, ont déjà pris position parmi les adversaires de M. Gladstone dans la lutte pour le maintien de l'union des trois royaumes.

On dit que quarante membres du parti libéral sont des à présent déterminés à les

suivre dans leur sécession. Ce serait un déplacement de 80 voix, qui suffirait à neutraliser les votes des home rulers irlandais

La situation est grave au sein du Parlement, et non moins au dehors.

Les choses en sont arrivées au point où le raisonnement n'est plus de saison. Pendant que M. Gladstone prépare de nouvelles lois destinées à l'empire anglais, la National League se prépare à garder, à tout évenement, la domination qu'elle a conquise, et les orangistes du Nord se préparent à reprendre la lutte pour la défense de leur indépendance.

NOUVELLES DU JOUR

Le conseil des ministres

Paris, 6 mars. — Le conseil des ministres s'est reuni ce matin à l'Elysée. M. Sadi-Carnot, encore indisposé, n'y assistait pas. M. Baihaut a rectifie les interpretations inexac-

tes de plusieurs journaux au sujet de son entretien avec les délégués de l'extrême gauche sur la grève

de Decazeville. Loin de se déclarer favorable à l'éventualité de l'exploitation par l'Etat. M. Baihaut a eu soin de faire à cet égard les réserves les plus formelles au point de vue du droit et s'est applique à en faire ressortir les graves inconvénients. M. Sarrien a rendu compte de la situation à

La grève continue malgré quelques symptômes

de detente; piusieurs grevistes, qui avaient eté embauches pour la mine de Cransac, ont refuse, au demner mozant, de partir. A Saint-Quentin, 60 ouvriers şur 80 de l'usine

Hamm, sont en grève. M. Boulanger deposera prochainement un projet tendant à la répression de l'espionnage. M. Grévy a sigué un décret portant la réorgani-sation de la défense sous-marine et la réorganisa-tion des services hydrographiques.

Une délibération annulée

On assure dit la Liberté que le gouvernement est résolu d'appuler la délibération du Conseil municipal de Paris qui alloue une somme de 10.000 francs aux mineurs de Decazeville.

A Decazeville

Decazeville, 6 murs. — La situation se détend un peu à Bourran. Il y a des demandes d'embau-chage et on commence à sortir du charbon. A Firmy, le travail continue avec activité, ainsi qu'aux forges et ateliers. Les besoins de charbon pour la métallurgie sont assurés pour plusieurs

Mandement de Mgr Guibert

Paris, 6 mars, — Son Eminence le cardinal-archevêque de Paris vient d'adresser au clergé son mandement à l'occasion du carême de 1886. Mgr Guibert a pris pour sujet de sa lettre pasto-rale le jubilé que le Souverain l'ontife a prescrit

L'amiral de Dompierre-d'Hornoy

On lit dans la Patrie : « Nous sommes informes on it dans le Parre : « Jous solimes informes que l'amirai de Dompierre d'Hornoy, se rendant à l'évidence, vient de doquer sa démission de prési-dent du Comité Courbet. Nous approuvons d'au-tant plus l'éminent amiral, député d'Abbeville, que les souscripteurs sont d'accord pour faire plaer sur la place Courbet, à Abbeville, la statue du celebre amiral et dans le square Montholon à Pa-ris, le monument national Falgnière, Merciè, Pujol et Barbedienne. Ainsi se trouve heureusement termine le conflit qui avait failli surgir.»

Les coups de révolver à la Bourse de Paris

Paris, 6 mars. — M. Guillot, juge d'instruction, a interrogé ce matin Gallo, l'auteur de l'attentat du palais de la Bourse. Cet individu a reconnu avoir habite Nancy après avoir purge la condam-nation prononcée contre lui, en 1879, pour émis-

sion de fausse monnaie.

Gallo était arrivé à Paris le 15 ou le 16 février. Deux ou trois jours, après le 18, il prenait la parole dans une réunion qui eut lieu à la brasserie du Temple, 115, rue du Temple, où Louise Michel se fit entendre, ainsi que MM. Chabert, Vaillant et

li prononca un discours dans lequel il raconta quelques prouesses anarchistes de Nancy. Ses pro-pos étaient ceux d'un exalté, il parsissait profon-dement convaincu de la prochaine venue d'un grand mouvement révolutionnaire.

L'emancipation prolétarienne devait se faire au bruit des palais legislatifs croulants et à la

Un service à Rome ponr Pie IX

Rome, 6 mars. — Par les soins des sociétés ca-tholiques, un service solennel a été célébré au-jourd'hui pour l'âme de Pie IX en l'église des Saints-Apôtres. Le catafalque était superbe, la foule nombreuse. Mgr l'archevêque de Spolète officiait. S. Em. le cardinal-vicaire a fait l'ab-

L'Empereur d'Allemagne

Berlin, 6 mars. - Suivant les règlements officiels, l'empereur, qui souffre d'un enrouement persistant, est obligé de garder la chambre. Les effets de la contusion que le souverain s'est faite à la hanche commencent à disparatire. Les douleurs que l'auguste malade éprouve sont

Les douteirs que l'auguet mataire éprouve soit boin d'être aussi vives que les précédentes. L'Em-pereur a reçu aujourd'hui les hauts fonctionnaires militaires qui ost présenté leur rapport. Le Reisch-tag a renvoyé le projet de loi relatif au monopole de l'eau-de-vie à une commission de 28 membres.

Tremblement de terre en Italie

Rome 6 mars .- De violentes secousses de tram-Rome, o mars.— De violentes secusses de trans-blement de terre ont été ressenties à Marane-Merchesto et à Cosenza. Plusicurs maisons se sont effondrées. Quelques personnes ont été blessées,

Le mistral à Marseille Marseille, 6 mars.—Un mistral violent a empeché le départ des courriers pour l'Indoustan. Le navire qui doit rapatrier les troupes du Tonkin a diffèré aussi son départ. Le Cachar partira le 10 courant pour la même destination. Le mariage de l'infante Eulalie

Madrid, 6 mars. — Le mariage de l'infante Eu-lalie a eu lieu avec la cérémonie annoncée.

L'ENCYCLIQUE « IMMORTALE DEI » ET L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Les archevêques et évêques de la provinc de Sens ont adressé au Souvercin-Pontife une lettre dans laquelle ils expriment les sentiments de vive admiration que leur a causé l'Encyclique Innuartate Dei.

Les prélats rappellent les heureux résultats qu'avait produit pour la civilisation, l'union du Sacerdoce et de l'empire, puis ils ajou-

Pourquoi faut-il qu'au seizième siècle cette har-nonie si feconde en merveilleux effets ait été rom-

controverses religieuses et en proclamant le droit du libre examen, les novateurs ouvriront la porte aux doctrines les plus absurdes. On proclama bien haut le droit de peuser et d'agir selon son bon vouloir, et les conséquences dece principe furent hientôt les persécutions contre l'Eglise, l'usurpation de son royaume temporel, la loi sur le divorce, et tant d'autres, qui plongent dans la désolation les àmes chretiennes.

Ces desastreuses doctrines, vous les condamnez, Très-Saint-Père, comme les ont condamnées vos prédécesseurs; mais, comme eux, vous n'entendez as condamner les diverses formes du gouverne-nent. L'Eglise, dont vous êtes le Chef suprême et infallible, n'a jamais entendu s'infeoder a une de ces formes, elles les accepte toutes; seulement, ses predilections sont pour celles qui sont le plus en rapport avec les intèrêts et les besoins des differapport avec es interes et les results des dines reats peuples, et qui peuvent le mieux assurer leur prosperité terrestre et leur bonheur étarnel. Ces condamnations ne portent pas non plus sur les nécessités qui obligent les chefs d'Etat à tole-rer cert ain mal pour en éviter un plus grand : par exemple, la pluralité des cultes. Les erreurs destructives du vrai et du bien, voilà ce que l'Eglise

tructives du vrai et du bien, voilà ce que l'Eglise poursuit de ses anathèmes.

Quant à la sodiéte mo lerne, loin de la maudire, l'Eglise a pour elle des bénédictions, comme elle applandit aux progrès des sciences et des arts et aux découvertes du gêrie humain.

Puisse, Très Saint-Père, votre admicable langage être entendu de ceux qui gouvernent les Etats! Puisse cette sublime exposition des doctrines les plus élevées les pénétrer et les déterminer à rendre à l'Eglise et à son chef suprème leur fiberté, l'exercice de leurs droits, leurs séculaires prèrogatives et l'accomplissement paisible de leur

perio, l'exercice de l'eurs attoris, l'eurs seculaires prérogatives et l'accomplissement paisible de leur mission!

Nous espérons, Très Saint-Père, et un puissant moiif de notre espérance, c'est le fait immense qui vient de se révèler aux regards du monde étonne, lorsque deux grandes nations ont fait appel à vo-tre médiation et vous ont choisi pour arbitre de different. Nous sommes flers de cet hommage rendu au Vicaire de Jésus-Christ dans ces malheureux temps, et Nous l'avons saluè comme l'aurore de meilleurs jours.

LE COLLÉGE FRANÇAIS DE TUNIS

On écrit de Tunis au Monde :

» Il vient de se décider, pour le collège francais de Tunis, un changement considérable et qui, dans les circonstances actuelles, peut avoir pour vous un véritable intérêt.

» Ce collége a, comme vous le savez, été fondé par S. Em. le cardinal Lavigerie pour répondre à un désir du gouvernement français immédiatement après la déclaration du protectorat. Il n'y avait alors à Tunis d'autre collège que le collège italien, et les familles des fonctionnaires et des officiers qui avaient fort embarrassées pour leur éducation. D'autre part, il était impossible, à ce moment, de de-mander des subventions à notre Parlement

pour une création de cette nature. » Sur le désir qui lui en fut exprimé S. Em. le cardinal Lavigerie consentit à tonder cet établissement, et il en confia la direction à la congrégation légalement autorisée, comme association enseignante des Missionnaires d'Alger. Ce collége est établi sur le même pied que les colléges de France et il en suit les programmes, tant pour l'enseignement classique que pour l'enseignement secondaire spécial. , du reste, exclusivement destiné à la préparation aux carrières la ques et il compte en ce moment, après quatre années d'exis-tence, 250 élèves pour les classes inférieures, car les classes supérieures ne se formant que d'année en année, à mesure de l'avancement des enfants, les classes supérieures n'existent pas encore; le nombre des professeurs appar-tenant à la Société de missionnaires d'Alger et à celle des Marianites, qui dirigent à Paris le collége Stanislas est de dix-huit.

» Dans ces derniers temps, le ministre de l'instruction publique a eu la pensée de fonder un lycée en face de ce collège déjà existant; mais après un examen attentif de la situation, il s'est convaincu que cette fondation serait impossible pour longtemps, et que d'ailleurs, les forces françaises, toujours com-battues ici sourdement par les éléments étrangers, n'avaient qu'à perdre en se divisant.

» C'est alors que, sur l'initiative de l'ensei-gnement public en Tunisie, un arrangement vient d'intervenir entre le gouvernement et le cardinal Lavigerie; arrangement en vertu duquel le collège de Tunis est constitué sur le modèle du collège Stanislas de Paris, le car-dinal conservant la propriété et l'administration matérielle du collège, ainsi que la direc-tion religieuse, morale et disciplinaire, et des professeurs gradués de l'Universitéétant chargés désormais de l'enseignement classique.Le supérieur, les directeurs, l'économe et les suryeillants sont nommes directement par le car-dinal; un conseil d'administration, composé de cinq membres également nommés par lui; sauf un seul qui représente le gouvernement tunisien, choisit et présente les professeurs de l'Université qui sont nommés par le ministre. Ces professeurs doivent être tous ou agrégés ou au moins licenciés; ils sont payés sur le budget du gouvernement tunisien et leur traitement, quart colonial compris, est de 5,000 fr. pour les licenciés et de 6,200 fr. pour les agrégés.

» Je vous donne ce dernier détail parce que peut-être des professeurs de l'Université remplissant les conditions requises pourraient désirer obtenir ces places, et, en ce cas, ils de-vraient s'adresser directement soit au supérieur du collège français à Tunis, soit à S. Em. le cardinal Lavigerie.

Comme il a été dit ci-dessus, le programme des études du collège de Tunis est le même que celui des lycées de France ; comme le collége Stanislas il est soumis à l'inspection de l'Université et il prépare directement aux

grades qu'elle décerne.

» Cet arrangement, qui a pour but, comme on l'a dit plus haut, de ne pas diviser en les mettant en lutte les forces religieuses, morale et intellectuelles de la France dans ce pays, cause ici, parmi tous les gens sensés, une vraic satisfaction, d'autant plus que ce système, inauguré à Paris au collège Stanislas, a pro-duit les effets les meilleurs.

» C'est après les vacances de Paques, c'est--dire à la fin du mois d'avril, que ce nouvel état de choses doit être inauguré : mais il est déjà absolument décidé, car le contrat qui le consacre a été signé avant le départ pour Rome du cardinal Lavigerie. »

LE SOCIALISME AUX ÉTATS-UNIS

Nous avons eu à parler à différentes reprises, dans ces derniers temps, des socialistes anglais. Il est intéressant de connaître la force et l'organisation du parti socialiste américain. On vera ainsi comment l'Internationale du crime et de l'anarchie étend son réseau sur le monde entier et comment aussi, dans cette lutte contre les barbares de l'intérieur, tous les pays sont plus ou moins solidaires.

Le socialisme aux Etats-Unis est d'importation étrangère. Ce furent des réfugiés allemands qui, après 1848, en apportèrent les premiers germes. Toutefois, le socialisme ne s'est guère développé qu'à partir de 1873. Depuis cette époque, il n'a cessé de s'affirmer avec une audace croissante. C'est à lui indubitablement qu'on doit les grèves prolongèes de ces dernières années Le is sentembre. prolongées de ces dernières années. Le 5 septembre 1885, New-York avait ou déjà comme un avant-goût des désordres actuels de Londres. On vit plus de 10.000 ouvriers parcourir les rues de la ville avec des bannières rouges portant des inscriptions de mort contre les capitalistes.

Un des traits distinctifs du socialisme américain et qui montre à quels terribles excès il peut se liver à un moment donné, c'est qu'il est organisé, au grand jour, en sociétes armées et s'exerçant ostensiblement à la rebellion et à la guerre des ostensiblement à la rebellion et à la guerre des rues ; ces régiments du crime s'exercent publique-ment à manier le remington pour être prêts à toute éventualité. Fort heureusement, en Europe, nous u'en sommes pas encore la, et nous ne pous-sons pas aussi loin le culte de « la liberté, individuelle.» Mais on vort d'ici les scènes sauvages qui se produiraient le jour ou ces bataillons de l'anar-chie essaieraient de mesurer leurs forces, en don-nant le signal de la guerre sociale.

Une autre preuve des progrès incessants du socialisme, c'est le grand nombre de ses journaux et qu'en France aucun journal socialiste n'a pu se maintenir, la presse socialiste est florissante aux Etats-Unis. Tel journal, le Vorbote par exemple a douze années d'existence. Ces journaux sont d'une violence dont nous pouvons à peine nous faire une idee. La feuille qui s'intitule die Facket (la Tor-che) a son tirre orné de brandons, symbole de la destruction universelle qui est le fond de son pragramme. Le parti socialiste américain est divisé en deux groupes: l'International Working Men Association et le Socialistic Labour party. Le pre-mier de ces groupes est absolument amarchique, il a pour organes la Fackel et la fameuse Freiheit de Most. Ce dernier journal on le sait, à poussé des cris de joie à la nouvelle des recents désordres de Londres. Il prèche constamment à ses adeptes le Londres. Il prèche constamment à ses adeptes le meurtre et le puliage. Lors de l'exécution de Reinsdorf, l'auteur l'attentat du Niederwald, la Freiit parut encadree de noir

Le Socialistic Labour party est d'opinions plus modèrées ; il engage ses adherents à prendre part aux élections. Il voudrait arriver en possession du gouvernement par les voies légales. Il réclame l'abolition de la présidence du Sénat et le rétabhssement du referendum comme en Suisse. Jus-qu'à présent ce socialisme légal n'a pas eu grand succès. Les candidats qu'il a présentés aux élec-tions ont été constamment batus, preuve évidente que les théories anarchistes ont beaucoup plus de prise sur les masses que les revendications légales

Cette courte esquisse suffit à montrer quo cette courte esquisse sunt à montrer que si en Amérique lê péril anarchique n'est pas imminent, il n'en est pas moins très réel. Ces progrès du socialisme aux Etats-Unis infli-gent un démenti catégorique aux préjugés de certaine école.

On pretendait qu'une lage diffusion de l'instruction primaire était le moven le plus sur de ramener les masses à des idées plus saines.

Or les Etats-Unis sont neuf-être de tous les pays du monde, celui ou l'instruction est le plus répandue : cela a-t-il empéché la diffusion des doctrines anarchistes dans le peuple? Au contraire, le socialisme y a trouvé un élément d'accroissement. Les carrières libérales ont été encombrées et le nombre des déclas ses et des mécontents n'a fait qu'aug-

D'autres assuraient enfin que le socialisme est dù à des causes exclusivement accidentelles et matérielles : à la misère, au manque de travail, qu'il se réduit à une question de salaire ou de protestion, etc. Et voilà que dans un pays de races jeunes et fortes, où l'activité commerciale et industrielle est a son comble. où de vastes espaces incultes sont encore défricher, le socialisme fait autant de recrues que dans nos vieilles sociétés européennes souffrant de plétore.

Tout ceci ne prouve-t-il pas que l'origine du socialisme est plus haute et que ce triste fléau est du surtout à des causes morales, à l'affaiblissement du principe d'autorité, au dépéris-sement du sentiment religieux, à la disparition des anciennes croyances?

La nature du mal indique où il faut chercher le remède. Ce n'est, dit le Moniteur de Rome. que dans un retour aux principes éternels de l'Eglise, principes rappelés par Léon XIII dans son Encyclique sur le socialisme, que les sociétés de l'ancien et du nouveau monde trouveront la vérité ef le salut.

SENAT

(he nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL Séance du jeudi 4 mars 1886

Présidence de M. LE ROYER. La séance est ouverte à 2 houres

Le traité de Madagascar L'ordre du jour appelle la discussion du traité

e Madagascar M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir prend la parole sur le traité de Madagascar. Il en examine les diverses clauses. Il fait remarquer que jadis nous avions l'habitude de traiter directement avec les peuples et qu'aujourd'hui nous avons recours à l'Angleterre, qui entretieut chez les diverses nations des agents dont la mission principale consiste à susciter des haines à la

Si nous savions nous débarrasser de cas entremetteurs suspects et pratiquer une politique plus franche, nous nous en trouverions mieux.

L'orateur fait l'historique de la campague contre Madagascar et montre combiga les divers chefs de l'expédition ont eu à souffrir des indécisions du

gouvernement.

L'orateur remercie le gouvernement d'avoir su défendre dans le traité les intérêts catholi-

ques.
Il termine en disant que si la reme de Madagascar ne respecte pas le traité, le Sénat sera disposé à faire tous les sacrifices pour maintenir l'honneur du drapeau français. M. Milhet-Frontarabie déclare qu'il parlera

du traité avec la réserve qui lui est commandée par son respect pour le gouvernement. Il appelle l'attention du Sénat sur les immenses richesses de Madagascar et il dit que s'il critique le traité, c'est qu'il a le sentiment de la perte immense que fera la France en abandonnant ses droits. Il ajoute qu'il

na france en abandennant ses droits. Il ajoute qu'il ne faut pas oublier que Madagascar est convoité par beaucoup d'autres puissances.

L'orateur explique comment l'influence anglais a pu se faire sentir à diverses reprises dans cette ile, au détriment de l'influence française. Il constate que l'influence française a diminué au moment où les missionnaires ont été chassés de Madagascar. M. de Freycinet prend acte des dernières pa-roles de MM. de l'Angle Beaumanoir et Milhet-

Fonterabic, qui ont affirmé que si cela était néces-saire, le Parlement saurait donner au gouverne-ment les moyens de faire respecter les droits de la «Il est bon, dit-il, que ces paroles soient répé-

tées au dehors; le gouve tirer une grande force. > Il souhaite trouver toujours la même unanimité

sur les bancs des Chambres chaque fois qu'il faudra resoudre une question de politique exté-M. l'amiral Véron votera le traité sans en-

M. l'amiral Veron votera le trane sans vathousiasme, parce qu'il ne présente pus d'avantages en rapport avec les sacrifices accomplis et qu'il abandonne une partie de nos droits séculaires. Il le votera parce qu'on affirme qu'on ne pourrait avoir de meilleures conditions sans une grande expédition dont le pays ne vent plus.

M. Buffet demande une explication au président du cavasil sur l'article 11 qui prepuet à le

dent du conseil sur l'article 11 qui promet à la reine de Madagascar de la protéger contre toute attaque dont ses Etats seraient l'objet. C'est une obligation hors de proportion avec les avantages que nous accorde le traité. que nous accorde le traité.

M. de Freycinet. — Il n'y a aueun doute sur le sens de l'article; nous ne devons protéger la reine de Madagascarque si ses Etats sont attaqués; s'il y a contlit entre la reine de Madagascar et une

nation à propos d'une réclamation d'un de ses na-tionaux, ce n'est pas là une attaque contre Madagascar. Le projet de loi est mis aux voix et est adopté. Le Sénat décide qu'il se réunira le lundi 15 1 1 heure, dans ses bureaux, et 22 heures en séance

La séance est levée à 4 heures 35.

BULLETIN ÉCONOMIOUE

La crise aux Elats-Unis

D'un relevé statistique que vient de faire aux Etats-Unis, dans vingt-et-nn Etats, l'Agence commerciale de New-York, il résulte que le nombre des ouvriers employés dans jes fabriques, qui était, en 1880. de 2,450,479,

a diminué de plus de 350.000 et cela materé une augmentation de population considérable. Sur 272 manufactures de coton, 36 sont fermées, et sur 186 manufactures de laines, 55 sont fermées. Les fabricants de laine des six Etats de la Nouvelle Angleterre, ont licencié 21,000 ouvriers; et dans le seul comté de Lowell (Massachusetts), on compte 2,300 ouvriers de moins au travail qu'en 1884. Les salaires durant la même période, ont baissé de 20 et 25 0₁₀.

De même dans le Canada, sur 1,417 manu-

factures de la province d'Ontario, 72 sont for-mées, et 3,089 ouvriers ont été licenciés; en outre, 2,475 ne travaillent que par domi-

SITUATION MÉTFOROLOGIQUE. — Paris 6 Mars. —
Le centre de dépression qui était hier a l'entrée de la Manche a passé cette nuit sur Paris, amenant une tempéte sur toute la França II so, touve se main pres de Besançon (735 m/m) et des mauvais temps des régions x régnent sur toutes nos côtes. Le barometre monte rapidement sur l'ouest de l'Europe, il baisse dans le 30 de un minimum persiste en Laponic (735 m/m).

La température est en baisse générale. Les extrême-étalent ce matin de 17 à Mome let de -- 15 a Matte.
En França, le temps est à la neige dans (1938, à échirces dans l'Ind., à échirces dans l'Ind. (1948).

ser.

A Paris, hier, pluie, neige la nuit et ce matin, Baro
metre tres bas de trois heures du soir à minuit, puis
hausse rapide.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La société artistique de Roubaix-Tour-coing prépare pour le ler mai 1886 sa quatrième exposition qui aura lieu rue de l'Alouette et sera specialement réservée aux Aers péconatifs, com nous l'avons déjà annoncée.

L'emplacement restreint que dispose la société ne permettant pas de réunir en une seul fois toutes les branches qui se ratachent à l'Art décoratif, cette première exposition ne pourra comprendre que trois sections : la peinture, la sculpture et

l'architecture décoratives, Nous croyons utile de publier ici le règlement de cette exposition :

I.— Conditions d'admission des ouvrages.— Dans la Ire section.— Sont admises: toute peinture se rattachant à la décoration intérieure, du monument et
de l'appartement, panneaux, platonds, imitations de
tapisseries, similimétaux, peinture sur verre.

Dans la 2me section.— La sculpture, en marbre:
en bois, en pierre, en platre, leurs similis et meaniques.

ques.

Dans la 3e section. — Les dessins et maquettes de décorations intérieures du monument et de l'appar-

tement.

Pour être admis à exposer il faut être membre actif
ou honoraire de la Société.

Les exposant de Roubaix-Tourcoing devront, conformément aux status, se faire inscrire comme membres actifs fondateurs.

bres actifs fondateurs. Les exposants étrangers à ces deux villes payerout une cotisation de 10 fr. et auront droit à huit mêtres carres. — Toute surface supplémentaire sera payés à raison de cinq francs júsqu'n coucurrence de quinze mêtres maximum. —Il ne sera accordéaux architectes que quatre mêtres.

11. — Fransports des ouerages. — Tous les objets exposés devront être rendus le 15 avril aux frais, risquis et périls des exposants, jusqu'au local de l'Exposition et repris par eux ou leurs mandataires toujours à leurs frais, à la clôture (le 31 mai 1886.) Les exposants se chargeront de la pose de leurs objets suivantlles instructions donnée par la Commission spéciale.

Les places seront dévolues au tirage au sort. Aucune vente ne sera faite sans l'autorisation de la

Commission.

Les exposants devront adresser à M. le Seeretaire de la Commission administrative de la Società
Artistique, une notice des ouvrages qu'ils désirent
exposer. Cette notice devra être remplie très lisiblement et parvenir à Roubaix fia mars au plus tard.
Cette notice contiendra les noms de l'artiste exposant
sa nationalité, le lieufet la date de se naissance, son
damielle actuel les nouselé des controlles de l'artiste exposant

sa nationalité, le lieujet la date de sa naissance, con domicile actuel, les nouselde ses maîtres et l'indication des distinctions qu'il a obtenues.

Tous les ouvrages venant directement à l'Expection devront être adressis à Monsieur le Cause se Gare a Roubaix à la disposition de la Conucission de la Société Artistique, avant le 16 acril. Aucun objet exposé ne pourra être retiré de l'Exposition avant la clôture.

La Coumission prandes la clic La Commission prendra les plus grandes précau-

tions pour la preservation des objets exposes, mai elle décline toute responsabilité excepté en cas d'in La commission se réserve le droit d'exclure ceux des objets qui par leur nature, leur origine ne con-courraient point au but de l'Exposition, elle pourra également exclure ceux qui sersient ridicules ou in-

Toutes les personnes participant à l'Expention Toutes les personnes participant à l'Expention s'engagent à se soumettre aux prescriptions du pri-sent règlement et à toutes les règles et instructions que la commission pourrait établir postérieurement, au point de vue du bon ordre et de la préservation des objets expensés.

ets exposés. II. — Des Entrées. — L'Exposition sera ouverte ous les jours de la semaine, de 10 heures à 5 heures. - Des cartes d'entres seront mises à la disposition

Sous oe titre : « Fumisteries anarchistes », our lit ce qui suit dans l'Echo du Nord :

« Le Potit Douaision rappelle à la probité le sieur Carette, auteur d'une précédente pancarie félicitant M. Basiy et les assassius de M. Watria, et l'invite à inaugurer la réforme des abus acciaux en payant ses propres dettes, notamment la fa

« Ella est bien bonne ! »

Société de Géographie.—Il y agninze jours, nous avons eu à Roubaix une très intéressente conference sur le Japon faite par un eras Japonais. Samedi soir, la société de géographie nous a fait entendre un Canadien, c'est-à-dire un vest Fran-

La conférence de M. Fabre n'a été, en effet, d'un La conference de M. Fabre n'a été, en effet, d'un bout à l'autre, qu'une longue protestation d'attachement de see-compatriotes à la France. Cela aux rait suffi pour lei attirer toutes les sympathies de l'auditoire, mais le tour aussi littéraire que spirituel de sa charmante çauserje a soulevé en outre à plusieurs reprises, les applicadissements les plus chaleureux.